

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **23**

Représentés : **6**

Qui ont pris part à la délibération : **29**

Date de la convocation : **25/03/2024**

Date d'affichage : **29/03/2024**

**de la commune de COGOLIN
Séance du lundi 8 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le **huit avril à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Madame Christiane LARDAT, 1^{ère} adjointe,

PRESENTS :

Marc Etienne LANSADE - Audrey TROIN - Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD - Sonia BRASSEUR - Francis LAPRADE - Jacki KLINGER - Patricia PENCHENAT - René LE VIAVANT - Elisabeth CAILLAT - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ - Jean-Pascal GARNIER - Michaël RIGAUD - Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Philippe CHILARD - Bernadette BOUCQUEY - Julie LEPLAIDEUR - Pierre NOURRY -

POUVOIRS :

Liliane LOURADOUR	à	Marc Etienne LANSADE
Erwan DE KERSAINTGILLY	à	Patricia PENCHENAT
Danielle CERTIER	à	Pierre NOURRY
Isabelle BRUSSAT	à	Sonia BRASSEUR
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Jean-François BERNIGUET	à	Christiane LARDAT

ABSENTS :

Corinne VERNEUIL - Florian VYERS - Christelle TAXI - Audrey MICHEL -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La note annexée à la présente délibération répond à cette obligation.

Le budget primitif 2024 s'équilibre en section de **fonctionnement** à **22 534 434,68 €**, et en section d'**investissement** à **19 113 896,27 €**.

Le rapport de présentation du budget adressé aux membres du conseil municipal présente le détail du budget et les évolutions par rapport au budget précédent.

N° 2024/04/08-11

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Vu le débat d'orientation budgétaire du 4 mars 2024,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,
Vu le rapport de présentation du budget 2024,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

FONCTIONNEMENT

Libellé du chapitre	Dépenses	Libellé du chapitre	Recettes
011 : Charges à caractère général	5 750 000,00	013 : Atténuations de charges	50 000,00
012 : Charges de personnel	9 900 000,00	70 : Produits des services	1 730 000,00
014 : Atténuations de produits	715 000,00	73 : Impôts & taxes	826 030,00
65 : Autres charges de gestion courante	1 192 000,00	731 : Fiscalité locale	12 940 000,00
66 : Charges financières	170 000,00	74 : Dotations & participations	1 738 000,00
67 : Charges spécifiques	20 934,68	75 : Autres produits gestion courante	2 787 958,00
Dépenses réelles	17 747 934,68	77 : Produits spécifiques	2 000,00
023 : Virement à la section d'investissement	3 076 500,00	Recettes réelles	20 073 988,00
042 : Opérations d'ordre	1 710 000,00	042 : Opérations d'ordre	80 000,00
Dépenses d'ordre	4 786 500,00	Recettes d'ordre	80 000,00
		002 : Excédent reporté	2 380 446,68
Total Dépenses	22 534 434,68	Total Recettes	22 534 434,68

INVESTISSEMENT

Libellé du chapitre	Dépenses	Libellé du chapitre	Recettes
13 : Subventions d'investissement	2 000,00		
16 : Remboursement d'emprunts	1 030 000,00	10 : Dotations & réserves	4 636 000,00
20 : Immobilisations incorporelles	595 000,00	13 : Subventions d'investissement	770 000,00
204 : Subventions d'équipement versées	468 000,00	16 : Emprunts & dettes assimilées	2 000,00
21 : Immobilisations corporelles	1 393 932,00	204 : Subventions d'équipement versées	
23 : Immobilisations en cours	6 056 847,17	Recettes réelles	5 408 000,00
Dépenses réelles	9 545 779,17	021 : Virement de la section de fonctionnement	3 076 500,00
040 : Opérations d'ordre	80 000,00	040 : Opérations d'ordre	1 710 000,00
041 : Opérations patrimoniales	20 000,00	041 : Opérations patrimoniales	20 000,00
Dépenses d'ordre	100 000,00	Recettes d'ordre	4 806 500,00
001 : Solde d'exécution reporté		001 : Solde d'exécution reporté	4 804 057,07
Total Dépenses	9 645 779,17	Total Recettes	15 018 557,07

Restes A Réaliser 2023

9 468 117,10

Restes A Réaliser 2023

19 113 896,27

N° 2024/04/08-11

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 22 POUR - 7 CONTRE** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

La première adjointe,

Le secrétaire,

Christiane LARDAT

Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.